

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_17-DE
Reçu le 20/09/2023
Publié le 20/09/2023

N° DBC 20230907-17

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation : 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONVENTION AVEC LE COLLEGE AUDEMBRON A THIERS

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Afin de développer les liens entre le collège Audembron et la maison de la jeunesse Mandela de Thiers, les animateurs du Centre social intercommunal peuvent mener des projets et des ateliers au collège. Ces ateliers peuvent se dérouler à l'intérieur de l'établissement, l'animateur peut être seul ou en co-animation avec un membre de l'équipe enseignante. Les ateliers peuvent également se dérouler à l'extérieur de l'enceinte du collège et nécessiter un transport par le véhicule de la Communauté de communes.

Considérant la convention de mise à disposition entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et le Collège Audembron situé à Thiers pour l'animation d'ateliers sur la pause méridienne pour l'année scolaire 2023-2024.

Considérant la nécessité de contractualiser par le biais d'une convention entre le Centre Social Intercommunal et le Collège Audembron de Thiers pour l'année scolaire 2023-2024.

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_17-DE
Reçu le 20/09/2023
Publié le 20/09/2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention telle que présentée en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

| | | |
|-------------------------------|--|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 23 | Membres du Bureau présents : 22 | Représentés : 2 |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23 | Pour : 23 Contre : 0 | |
| Abstentions : | Membres présents sans voix délibératives : 1 | Non participation : |

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

